

Transfo

10 | 06.2026

Une publication de
Volta, Carrefour de
l'électrotechnique

Academy

**TCP/IP pour les
installateurs : l'essentiel**

HR-Connect

**Découvrez le Scan
travail faisable**



Volta interviewe

**Formation sur le lieu
de travail :
une réussite**

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

Talents, stratégie, innovation : les leviers de demain

Plongez dans les chiffres du secteur et découvrez comment il évolue. Notre secteur s'appuie sur des profils expérimentés et fait face à un marché de l'emploi à la fois vaste et fortement concurrentiel. Les différences d'échelle influencent la croissance des entreprises de manière très diverse et la consolidation ouvre des perspectives à celles qui anticipent l'avenir.

Vous cherchez des outils concrets pour, par exemple, vérifier le paiement des primes de fin d'année? Vous souhaitez comprendre l'impact du nouvel accord national? Nous vous l'expliquons, tout en mettant également en lumière un solide parcours de croissance dans lequel le développement des talents occupe une place centrale.

La certification dans les énergies renouvelables, et les évolutions technologiques telles que le port P1 y sont abordées. Les entreprises qui investissent aujourd'hui dans les connaissances, les talents et la stratégie se forment une longueur d'avance pour demain. ■

Bonne lecture!

Peter Claeys
Directeur Volta



“ INTERVIEW

Certification en énergies renouvelables

La transition énergétique exige des compétences et des installateurs fiables. La certification joue un rôle clé. Comment fonctionne-t-elle? Qui fixe les règles? Qu'apporte un certificat aux installateurs et aux entreprises?

La création de la Commission Quest confirme l'ambition de BCCA de renforcer la qualité en énergies renouvelables. Nous avons échangé avec Bjorn Portier et Maarten De Strycker sur RESCert et la certification.

Qui est BCCA?

BCCA: « BCCA ASBL (Belgian Construction Certification Association) est un organisme de certification pour une grande partie du secteur de la construction. Il certifie des produits comme l'isolation et le verre, mais aussi des processus, des services et la compétence des installateurs. Plus de cent experts maîtrisent les risques techniques et veillent à la qualité des installations et des processus. »



« Dans les énergies renouvelables, BCCA fait partie de RESCert, un consortium qui certifie les installateurs selon les directives européennes. La Commission Quest agit comme organe consultatif et consulte les fédérations sectorielles. »

Comment RESCert est-il organisé?

BCCA: « Les Régions fixent les conditions de certification. Elles reconnaissent les organismes de formation et d'examen et élaborent les cours et les questions via des appels d'offres. BCCA gère les certificats, accompagne les installateurs et recueille le feedback. Un autre partenaire, Blue Planet Academy & Consulting bv, gère la base de données et le site internet. »

“ RESCert évalue la compétence des installateurs.

Que prouve un certificat RESCert?

BCCA: « Le certificat est personnel. Il atteste qu'un installateur a suivi une formation, réussi les examens et respecte les exigences régionales d'expérience. Il ne dit rien sur la qualité d'une installation ou d'une entreprise. Des labels comme CQ Quest, axés sur les processus et les contrôles de chantier, existent à cet égard. »

Ces labels sont-ils utilisés partout en Belgique?

BCCA: « Par le passé, la Wallonie utilisait des appellations comme Qualiwall pour RESCert ou NRQual pour CQ Quest. Cette terminologie est historique. Aujourd'hui, les Régions visent une harmonisation. RESCert est la référence, mais d'anciennes dénominations subsistent. »

Quelles technologies couvre RESCert?

BCCA: « RESCert évalue la compétence des installateurs de panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, chauffe-eau solaires, poêles biomasse, géothermie peu profonde, batteries et bornes de recharge. »

Les subsides influencent-ils la certification?

BCCA: « Les subsides font une réelle différence. La certification volontaire motive peu, mais l'intérêt des installateurs augmente fortement lorsqu'elle est liée à des subsides ou à des obligations. La Wallonie est la plus stricte : les entreprises qui installent des panneaux solaires doivent y employer au moins un collaborateur certifié RESCert. »

Les certificats sont-ils parfois utilisés de manière incorrecte?

BCCA: « Oui. Certaines entreprises utilisent des numéros RESCert comme s'il s'agissait de certificats d'entreprise, alors qu'ils sont personnels. Les installateurs peuvent vérifier via Fluvius pour quelles installations leur numéro a été utilisé. »

La qualité des installations est-elle contrôlée?

BCCA: « Pas via le certificat personnel. Il atteste uniquement des compétences. La certification d'entreprise, comme CQ Quest, prévoit des contrôles de chantier. Mais

le nombre d'entreprises certifiées diminue, car les audits demandent du temps et un budget. »

Quelle est, selon vous, la portée de la certification ?

BCCA: « La certification structure un marché en évolution rapide. Elle rend les compétences visibles et soutient la croissance des installateurs. BCCA plaide pour des investissements continus en formation et en qualité. »



“ La certification apporte de la structure dans un marché en rapide évolution. ”

Europe et les régions

Le système de certification découle de règles européennes. Les États membres doivent démontrer la compétence des installateurs, tout en choisissant leur mode d'organisation.

En Belgique, les régions sont compétentes pour l'énergie. La Flandre, Bruxelles et la Wallonie appliquent chacune ce cadre. En Flandre, VEKA coordonne le système.

En Wallonie, ce rôle incombe au SPW et à Bruxelles, à Bruxelles Environnement. L'exécution revient à BCCA et aux autres partenaires du consortium RESCert.

Le système repose donc sur un cadre européen, une organisation régionale et une mise en œuvre assurée par des partenaires externes.



P1 remplace EnFluRi : plus simple, moins cher

Bonne nouvelle : le port P1 remplace le capteur EnFluRi pour limiter l'injection d'électricité. Ce capteur était obligatoire selon la norme Synergrid C10/11 pour les petites installations de production.

Depuis le 15 octobre 2025, vous pouvez utiliser le port P1 du compteur numérique. Cela induit moins de

matériel, plus de simplicité et des coûts réduits.

Une avancée majeure pour les systèmes de gestion de l'énergie et les batteries plug and play. Ils exploitent déjà les données P1. Un capteur distinct n'est donc plus nécessaire. Résultat : plus d'efficacité et un coup de pouce à la transition énergétique. ■



Accord national 2025-2026 : quel impact pour vous ?

L'accord national 2025-2026 a été signé pour la sous-commission paritaire 149.01 le 11 février dernier. Cet accord fixe une série d'accords sectoriels que Volta suit et met en œuvre.

Crédit-prime indexé

En tant qu'employeur, vous disposez d'un Crédit-Prime que vous pouvez utiliser lorsque vos travailleurs suivent une formation. La base de calcul de ce crédit-prime et le montant de la prime ont été augmentés de 5,89 %.

Concrètement, la prime par heure et par ouvrier s'élève désormais à :

- 23,30 euros pour les entreprises de moins de 20 collaborateurs ;
- 19,06 euros pour les entreprises qui comptent au moins 20 collaborateurs.

Consultez votre solde actuel sur My Volta.

Plan de formation : obligatoire ou recommandé ?

Un plan de formation vous aide à investir dans le développement de vos collaborateurs et de votre entreprise. Des règles spécifiques s'appliquent selon le nombre de travailleurs occupés au sein de votre entreprise.

Vous comptez au moins 20 collaborateurs ?

Établissez chaque année un plan de formation et transmettez-le à Volta. Pour utiliser votre Crédit-Prime et bénéficier des primes Volta, vous devez le soumettre annuellement avant le 31 mars.

Vous comptez moins de 20 collaborateurs ?

Dans ce cas, un plan de formation n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé.

Investir dans la formation reste important dans un secteur en constante évolution.

Indemnités complémentaires indexées

Les indemnités complémentaires des ouvriers ont également été indexées, à l'exception de l'intervention sectorielle dans les frais de garde d'enfants. Cette intervention reste néanmoins un avantage important : elle aide les collaborateurs à concilier travail et vie familiale tout en facilitant l'accès à un accueil de qualité.

Vous trouverez tous les montants et détails actuels sur le site internet de Volta. ■

Pension complémentaire 2026 : transparente et uniforme

Grâce à la loi sur la transparence, les électrotechniciens recevront, dès 2026, des informations uniformes sur le deuxième pilier de pension. Tous les organismes de retraite devront désormais suivre les mêmes règles.

Deux nouveaux documents

Les collaborateurs recevront deux documents :

1. Le document d'information sur la pension complémentaire est remis à tous les nouveaux affiliés et résume les principales caractéristiques du plan de pension : gestion, cotisations, garanties et droits.

2. Le relevé de pension remplace l'ancienne fiche de pension et indique ce qu'ils ont accumulé au cours de l'année écoulée.

Les travailleurs peuvent consulter leurs droits à la pension complémentaire sur MyPension.be. Plus tard dans l'année, ils auront également accès à MyBenefit, l'application qui leur permettra d'obtenir des informations sur la pension complémentaire sectorielle.

L'harmonisation se poursuit

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les employés relevant de la CP 200 et actifs dans le secteur des électriciens

constituent également une pension complémentaire sectorielle. Les ouvriers le font déjà depuis 2002.

Les employés commencent avec une cotisation de 1,10 % de leur salaire annuel brut. Elle passera à 1,65 % en 2027, quand un volet de solidarité leur sera également accordé, conformément au plan de pension de leurs collègues ouvriers. La cotisation reste fixée à 2,10 % pour les ouvriers.

La constitution de la pension complémentaire pour les employés est désormais gérée au niveau sectoriel par Sefoplus OFF, avec Volta Plus pour organisateur.

Développement, talents et collaboration : la nouvelle dynamique du secteur

Le secteur reste stable, mais les écarts de taille sont importants : les petites structures sont nombreuses, tandis que la majorité des travailleurs est employée par un nombre limité de grands acteurs. Découvrez les chiffres et obtenez une vision claire des évolutions au sein du secteur.

L'expérience, un atout

La main-d'œuvre se compose principalement de 52 % d'ouvriers et de 45 % d'employés. Les apprentis sont minoritaires (3 %). Avec environ 56.500 travailleurs, le secteur emploie

un grand nombre de personnes. Attirer de nouveaux collaborateurs reste cependant un défi. Le secteur repose largement sur des profils expérimentés.

La taille fait la différence

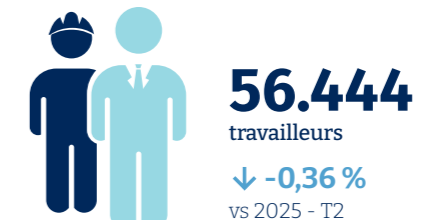
Près de deux tiers des entreprises comptent moins de cinq travailleurs. Pourtant, la majorité de la main-d'œuvre travaille dans des entreprises de plus de cent collaborateurs. Les organisations de plus grande taille parviennent davantage à attirer et à fidéliser les

talents.

Opportunités de consolidation

De plus en plus d'entreprises reprennent de plus petites structures. Elles renforcent ainsi leur continuité, mutualisent leurs expertises et consolident leur position sur un marché de l'emploi sous tension. Parallèlement, la pression augmente sur les petites entreprises qui doivent faire des choix stratégiques. Celles qui anticipent aujourd'hui disposeront d'une longueur d'avance demain.

Secteur électrotechnique en chiffres 2025 - T3



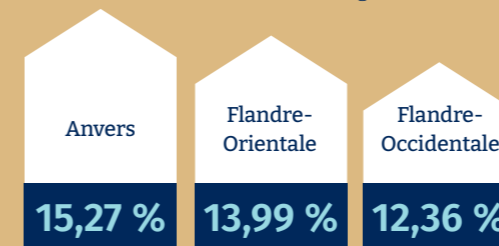
Entreprises



65,71 %
des entreprises comptent 1 à 4 travailleurs.

Top 3 des provinces

selon la localisation du siège social

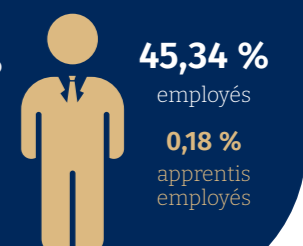
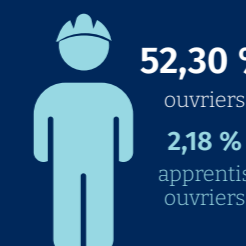


Travailleurs



87,53 %
est belge
4,22 % provient de l'Union européenne
8,26 % provient de pays hors de l'Union européenne

Statut des travailleurs



94,07 %
des travailleurs restent dans le secteur
↓ 5,93 % quittent le secteur



25 - 44 ans
constitue la plus grande tranche d'âge des travailleurs



Un secteur stable composé principalement de petites entreprises, de travailleurs majoritairement belges et d'un noyau solide de 25 - 44 ans.

Basé sur les données de la Photo sectorielle du 30 septembre 2025.

Valard Elec : construire son expertise, avec Volta

Dans le secteur électrotechnique, chaque parcours est unique. Certains choisissent de se lancer très tôt, d'autres prennent le temps d'acquérir de l'expérience avant de franchir le pas. C'est le cas de Gregory Valard, fondateur de Valard Elec, qui a bâti son entreprise sur des bases solides, avec une volonté claire : évoluer à son rythme, sans jamais perdre de vue la qualité de son travail. À ses côtés, Volta intervient comme un partenaire de confiance, notamment en matière de formation et d'accompagnement du secteur. Entretien croisé avec Gregory Valard et Naima Boussar, conseillère régionale chez Volta.

“ Je voulais construire quelque chose qui me ressemble.

Gregory Valard : « J'ai 41 ans et j'ai passé 18 ans à l'armée comme technicien électromécanicien à Marche-en-Famenne. L'envie de devenir indépendant était là depuis longtemps, mais je n'avais jamais osé. À un moment donné, j'ai eu envie de liberté, de créer mon entreprise, de faire les choses à ma manière. Je me suis lancé en 2019, à 35 ans. » Depuis, Valard Elec s'est développé progressivement, sans stratégie commerciale agressive, mais avec une approche centrée sur la qualité du travail. « Je ne fais pas beaucoup de publicité. Le bouche-à-oreille fonctionne très bien. Les clients me contactent pour une mise en conformité, puis ils reviennent

pour d'autres projets : panneaux photovoltaïques, bornes de recharge, chauffe-eau thermodynamiques, ... »

Gregory Valard se démarque par sa volonté de rester polyvalent. « Je n'ai pas envie de faire toujours la même chose. J'aime toucher à tout dans l'électrotechnique du bâtiment. Ces dernières années, j'ai aussi développé des compétences dans les pompes à chaleur air-air et air-eau. Je suis certifié pour manipuler les gaz, agréé en Wallonie et à Bruxelles. L'idée, c'est vraiment d'élargir mes compétences tout en gardant une structure à taille humaine. »

Seul à la tête de son entreprise, il avance avec prudence. « J'avance sans me précipiter. Mon objectif, c'est de construire des bases solides. J'aimerais prendre un apprenti prochainement, mais ce n'est pas toujours simple, notamment à cause du manque de formations disponibles. »



Se former pour rester à jour... et aller plus loin

Dans un secteur en constante évolution, la formation continue s'impose rapidement comme une évidence. C'est dans ce contexte que Gregory Valard renoue avec Volta. « J'avais déjà entendu parler de Volta via l'IFAPME. Après mes années à l'armée, j'ai suivi une formation pour me remettre à niveau, notamment sur le RGIE. Je n'étais plus totalement à jour, donc c'était nécessaire. Et puis, petit à petit, j'ai commencé à participer à d'autres formations et sessions d'information. »

Au fil du temps, ces formations deviennent un véritable réflexe. « J'ai suivi des modules sur les régimes de neutre, le photovoltaïque, les bornes de recharge, ... Il y a beaucoup de sujets intéressants. On ne peut pas tout faire, surtout quand on travaille seul, mais j'essaie de me libérer dès que possible, notamment en soirée. »

Gregory Valard
Fondateur de Valard Elec,
spécialisé en électrotechnique
du bâtiment.

Naima Boussar précise : « Le secteur évolue très vite, avec de nouvelles technologies et de nouvelles réglementations. Notre rôle est d'aider les professionnels à rester à jour, en leur proposant des formations adaptées et accessibles. »

Pour Gregory, ces moments vont au-delà de l'apprentissage technique. « Ce que j'apprécie aussi, c'est le côté concret et les échanges. On rencontre d'autres professionnels, on discute, on partage des expériences. Aujourd'hui, on communique beaucoup par e-mail, mais on ne voit plus les gens. Ces rencontres sont importantes. »

Un accompagnement qui s'inscrit dans la durée

La collaboration entre Valard Elec et Volta ne se limite pas aux formations. Elle s'inscrit dans une relation plus large, faite d'opportunités et de contacts réguliers. Gregory : « J'ai aussi eu l'occasion de participer à Electro Brain en tant qu'évaluateur. C'est intéressant, parce que cela permet de rester connecté à la théorie et de voir comment les jeunes évoluent. C'est une autre manière de rester dans le coup. »

Même si les échanges restent ponctuels, Gregory souligne la facilité d'accès aux services proposés. « Je consulte régulièrement le site, notamment pour voir les formations ou les sessions d'information. Il est bien fait, on trouve facilement ce qu'on cherche. Je lis aussi les articles proposés, c'est toujours intéressant pour rester informé des évolutions du secteur. »



Naima abonde en ce sens : « Nous essayons d'être présents à différents niveaux : formation, information, mise en réseau, ... Chaque entreprise utilise nos services en fonction de ses besoins. » Dans le cas de Valard Elec, l'accompagnement se concentre aujourd'hui principalement sur la montée en compétences. « Je n'ai pas encore d'ouvrier, donc je n'utilise pas les outils RH et je n'ai pas encore bénéficié de primes. Mais je sais que cela existe et j'y viendrai sans doute plus tard, notamment si je prends un apprenti. »

« Volta évolue avec nous. Aujourd'hui, je m'appuie surtout sur les formations, mais demain, ce sera peut-être pour l'encadrement d'un apprenti. C'est un partenaire qui suit le développement de l'entreprise. »

Former les jeunes, un enjeu majeur pour le secteur

Comme beaucoup d'électriciens, Gregory Valard observe avec inquiétude le manque de relève : « Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est le manque de jeunes dans le secteur. Certaines formations ne s'ouvrent même plus faute d'élèves. À mon époque, nous étions nombreux en

« Grâce à Volta, je continue à évoluer sans perdre le contact avec la réalité du terrain. »



électromécanique. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus compliqué. » Une situation qui a des conséquences directes sur le terrain. « J'aimerais prendre un apprenti, mais encore faut-il qu'il y ait des candidats. Ce n'est pas évident. Les métiers techniques ne sont pas toujours assez valorisés. »

Face à ce constat, Volta multiplie les initiatives pour susciter des vocations. **Naima** : « Nous intervenons dans les écoles, nous participons à des salons, nous organisons des ateliers pour faire découvrir les métiers. L'objectif est de montrer aux jeunes que ce sont des métiers d'avenir, concrets et porteurs. »

Un partenaire accessible pour les entreprises du secteur

Au final, l'expérience de Gregory Valard illustre une réalité souvent méconnue : les services de Volta ne s'adressent pas uniquement aux grandes entreprises, mais aussi aux indépendants et aux structures à taille humaine.

Gregory : « Pour moi, Volta, c'est surtout un soutien en matière de formation et d'information. Cela me

permet de continuer à apprendre et de ne pas rester isolé. » Une approche pragmatique, en phase avec la manière dont il développe son activité. « J'avance étape par étape, en fonction de mes besoins. Mais c'est rassurant de savoir qu'il existe une structure comme Volta, sur laquelle on peut s'appuyer. »

Naima conclut : « Notre objectif est d'accompagner toutes les entreprises du secteur, quelle que soit leur taille. Il existe de nombreuses possibilités et chaque collaboration est différente. L'important, c'est de créer du lien et d'apporter des solutions concrètes. »

À travers ce partenariat, Valard Elec démontre qu'il est possible de construire une entreprise solide, en restant fidèle à ses valeurs, tout en s'appuyant sur les ressources du secteur. Une source d'inspiration pour de nombreux professionnels, confrontés aux mêmes défis et aux mêmes envies d'évolution. ■



Votre contact simplifié avec Volta

En tant qu'entreprise du secteur de l'électrotechnique, vous voulez avant tout une chose des réponses claires à vos questions. Concernant la technologie et la réglementation, les indemnités complémentaires, les primes, une formation ou un dossier en cours. C'est pourquoi nous avons entièrement repensé la page de contact de notre site internet.

Les informations sont organisées en blocs thématiques clairs et faciles à

comprendre. Vous avez une question sur le recrutement ou la gestion des compétences, sur une formation Volta ou sur l'historique des formations suivies par vous-même ou par vos collaborateurs ?

1. Cliquez sur le thème correspondant à votre question.
2. Complétez vos coordonnées.
3. Envoyez votre demande.

Votre message arrive ainsi directement auprès du service

compétent qui l'examine attentivement et analyse votre situation afin de vous apporter une réponse précise et adaptée à votre cas.

En bref : moins de recherches, une aide plus rapide. ■



Découvrez notre nouvelle page de contact.



Découvrez le Scan travail faisable

Le bien-être au travail est un pilier essentiel de la prévention et une responsabilité clé pour chaque employeur. Un environnement sain et motivant renforce l'engagement, réduit l'absentéisme et aide à conserver les talents.

Depuis janvier 2025 un outil 100 % gratuit peut vous aider : le Scan travail faisable.

Évaluez facilement le bien-être au travail

Ce Scan simple et accessible permet d'identifier :

- ✓ les risques psychosociaux,
- ✓ les points d'attention prioritaires,
- ✓ des pistes d'action concrètes pour améliorer le bien-être dans votre organisation.

Deux façons d'utiliser le Scan :

À l'initiative du travailleur

Chaque collaborateur peut compléter le scan individuellement et reçoit :

- un aperçu personnalisé de son bien-être,
- un rapport avec des conseils pratiques.

À l'initiative de l'employeur

Le scan est rempli anonymement par les travailleurs.

Avec :

- pour chaque participant, un rapport individuel avec un aperçu personnalisé de son bien-être et des conseils pratiques.
- un rapport d'entreprise mettant en évidence les priorités et proposant des actions ciblées.



Envie d'améliorer durablement le bien-être au travail ?



Lancez le Scan travail faisable dans votre entreprise.



Besoin d'aide pour déployer le Scan ? Consultez notre toolbox meeting.

Outplacement : Volta vous accompagne

Lorsque vous mettez fin au contrat d'un collaborateur, celui-ci a, dans certaines situations, droit à un accompagnement en outplacement afin de retrouver plus rapidement un emploi. Vous êtes tenu de proposer cet accompagnement professionnel lorsque :

- le délai ou l'indemnité de préavis atteint au moins 30 semaines et que le travailleur n'est pas licencié pour motif grave;

OU

- lorsque le délai ou l'indemnité de préavis est inférieur à 30 semaines et que le travailleur remplit toutes les conditions suivantes :
 - il a au moins 45 ans au moment du licenciement,
 - il travaille au moins à mi-temps,
 - il n'est pas licencié pour motif grave,
 - il compte au moins un an d'ancienneté ininterrompue.

Vous pouvez aussi offrir un outplacement volontairement, en dehors de ces catégories.

Comment Volta vous soutient-elle ?

Nous collaborons avec des bureaux spécialisés en outplacement et fixons des accords clairs sur les services et les tarifs. Introduisez votre demande via notre internet et nous vous contacterons dans les cinq jours pour lancer ensemble le parcours.



Scannez le QR code et démarrez votre parcours d'outplacement.

Vérifiez les primes de fin d'année en attente dans My Volta

De nombreux travailleurs attendent encore leur prime de fin d'année 2025, car leur numéro de compte bancaire n'est pas enregistré dans le système. Bonne nouvelle : vous pouvez résoudre ce problème en quelques clics !

My Volta vous indique en un coup d'œil quels collaborateurs n'ont pas encore reçu leur prime. Vous pouvez ainsi agir immédiatement et inciter vos collaborateurs à communiquer leur numéro de compte via My Volta, afin qu'ils reçoivent ce à quoi ils ont droit.

1. Connectez-vous à My Volta.
2. Accédez à la rubrique 'Collaborateurs'.
3. Cochez la case 'Primes de fin d'année non versées'.
4. Cliquez sur 'Rechercher'.
5. Vous obtenez d'emblée un aperçu de tous les travailleurs qui ont encore droit à une prime de fin d'année.

Vous n'avez pas encore accès à My Volta ? Demandez vos identifiants via le formulaire de demande.



Connectez-vous à My Volta et veillez à ce que chacun reçoive sa prime de fin d'année.



Repérez en avant-première les électriciens de demain...

Chaque année, les élèves en formation en électrotechnique passent des épreuves pour démontrer leurs compétences avant d'entrer sur le marché du travail. Pour garantir une évaluation objective et proche de la réalité du métier, un professionnel du secteur participe au jury en tant qu'évaluateur externe.

Une opportunité unique

Pour les entreprises, c'est une occasion unique de repérer de futurs talents car les élèves réalisent une épreuve technique devant vous, ce qui vous permet d'observer leur savoir-faire, leur méthode de travail et leur rigueur. Il est possible d'être évaluateur pour des épreuves liées aux métiers d'installateur électricien résidentiel ou d'installateur électricien industriel.

En participant, vous contribuez aussi à renforcer la qualité de la formation et à rapprocher l'école de l'entreprise.

Bon à savoir

Dans le cadre d'un projet subsidié, Volta indemnise votre participation ainsi que vos frais de déplacement.



Intéressé ? Contactez votre conseiller régional.

TCP/IP pour les installateurs : l'essentiel

De plus en plus d'installations électrotechniques sont connectées : onduleurs, bornes de recharge, appareils intelligents et systèmes de sécurité. Un électrotechnicien est amené à travailler avec des réseaux TCP/IP. Des bases en la matière sont désormais indispensables.

Avec cet e-learning, vous acquérez vite une base claire et pratique, exploitable sur le terrain. Ces connaissances s'appliquent aux réseaux domestiques et à d'autres environnements.

Au programme ?

Vous découvrirez les éléments clés d'une connexion TCP/IP dans un langage concret. Vous comprendrez les principes de la communication numérique, maîtriserez les notions de base et identifierez les composants. Vous apprendrez aussi à configurer et gérer un réseau TCP/IP, ou à détecter et résoudre les pannes. Vous découvrez comment connecter un onduleur au cloud.

Résultat ?

Vous travaillez avec assurance sur chaque réseau domestique ou petite installation.

N'attendez plus !



Qu'attendez-vous encore ? Inscrivez-vous, ainsi que vos collaborateurs, à cet e-learning.





Nos conseillers

Nos conseillers régionaux sont vos premiers interlocuteurs. Ils sont prêts à vous aider et à vous conseiller pour toute question. Leurs connaissances sont étendues et ils peuvent vous orienter vers un spécialiste pour des sujets spécifiques.



Bruxelles FR & Hainaut WAPI
Salvatrice Tranchina
0477 59 81 76



Brabant wallon & Liège
Naima Boussar
0490 08 26 66



Hainaut centre & sud, Luxembourg & Namur
Pierre Massin
0493 40 60 45

Volta ASBL et Volta FSE sont des organes sectoriels créés par et pour les entreprises et les travailleurs du secteur électrotechnique et, plus particulièrement, la sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution (SCP 149.01). Ces organismes ont été fondés par les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) du secteur afin d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux travailleurs.

Volta VZW-ASBL
Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles
TVA BE0457 209 993
RPM Bruxelles
Tél. +32 (0)2 476 16 76
info@volta-org.be
www.volta-org.be



Découvrez la nouvelle bibliothèque technique !

Nous avons révisé notre bibliothèque technique. Avec un nouveau design et de nouvelles fonctionnalités, tout est pensé pour vous offrir la meilleure expérience.



Scannez le code QR et découvrez notre nouvelle bibliothèque technique !



CHARGEZ-VOUS EN CONNAISSANCES

Dans le secteur dynamique de l'électrotechnique, la formation professionnelle continue est cruciale. Volta propose un large éventail de formations, des plus élémentaires aux plus avancées, embrassant les aspects liés aux techniques et à la sécurité.

POWER UP

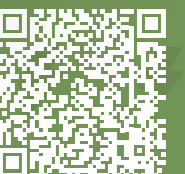
Découvrez ci-dessous un aperçu des formations proposées par la Volta Academy.

FORMATIONS EN LANGUE FRANÇAISE

BA4 personnes averties	1 JOUR
BA5 personnes expérimentées	2 JOURS
BT - Dimensionnement des câbles et calcul des courants de court-circuit	2 JOURS
BT - Protection contre les surintensités	1 JOUR
BT - Schémas de liaison à la terre	1 JOUR
Batteries domestiques et PV - Couplage au réseau	1 JOUR
Bornes de rechargement - Les chaînons manquants	0,5 JOUR
Câblage structuré	1 JOUR
Détection incendie selon NBN S21-100	1 JOUR
Formation de base en sécurité sur chantiers temporaires ou mobiles	1 JOUR
Instructeur d'entreprise - Base	2 JOURS
Instructeur d'entreprise - Perfectionnement	2 JOURS
L'éclairage LED de la conception à l'installation	1 JOUR
RGIE - Installations domestiques existantes et nouvelles	1 JOUR
Travailler en sécurité aux installations électriques à haute tension	1 JOUR
Travailler ergonomiquement pour les électriciens	0,5 JOUR
VCA Formation de base	1 JOUR

DEUTSCHSPRACHIGE AUSBILDUNGEN

AREA (Allgemeine Regelung für Elektrische Aagen)	1 TAG	BA4 - Basisanweisungen	1 TAG
VCA Sicherheits basisschulung	1 TAG	BA5 - Elektriker	1 TAG



Scannez le code QR pour en savoir plus sur nos formations au sein de la Volta Academy.



www.volta-org.be

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

MY VOLTA: LE SERVICE NUMÉRIQUE LE PLUS RAPIDE



Consultez les primes de fin d'année de vos collaborateurs dans des aperçus clairs.



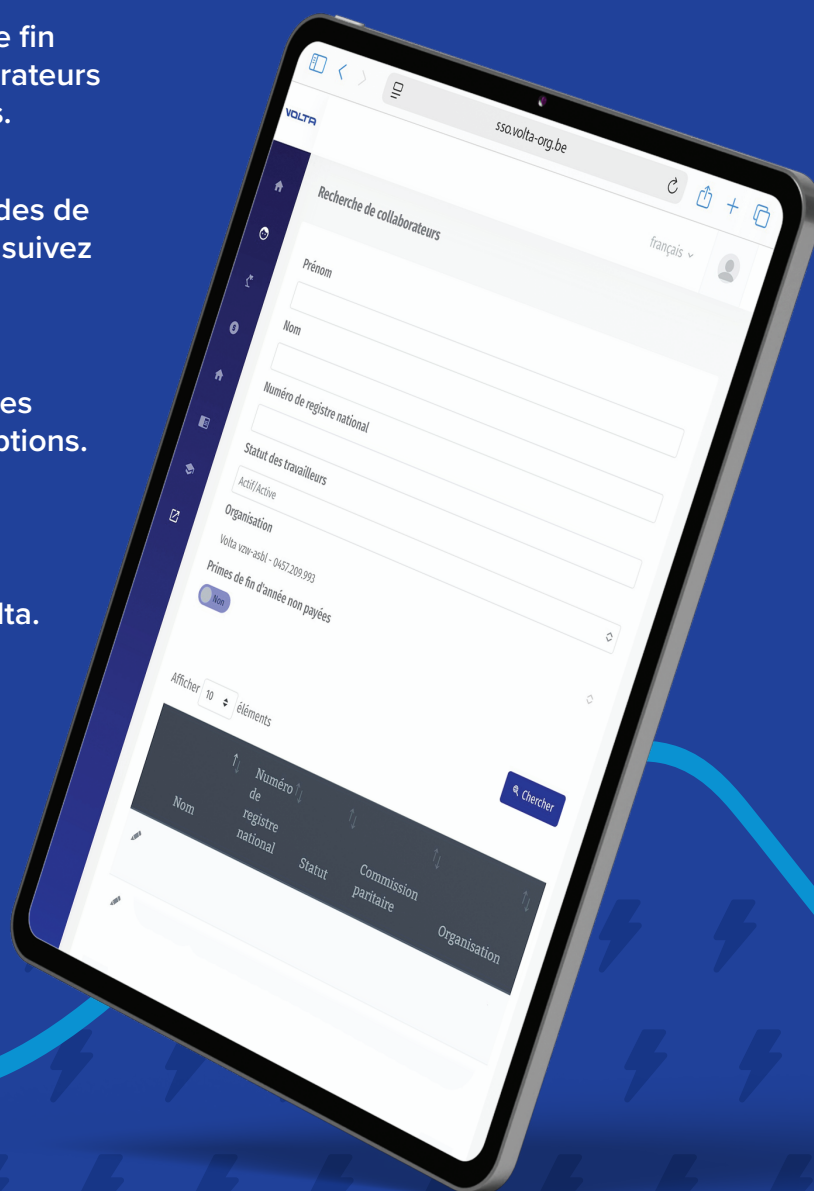
Introduisez vos demandes de primes de formation et suivez leur statut.



Organisez facilement des formations et les inscriptions.



Restez informé des dernières actualités Volta.



VU: Laetitia Cooremans, Marijlaan 15/8, 1120 Brussel

Vous souhaitez découvrir
toutes les fonctionnalités de My Volta ?
Scannez le code QR

